

# Prix à la consommation

Après être demeuré pendant 11 mois sur un plateau autour de 6 % sur un an, le glissement annuel des prix à la consommation en France a diminué en mai 2023 (+5,1 % sur un an), du fait notamment de produits pétroliers moins chers qu'il y a un an. Le glissement annuel des prix de l'alimentation reste néanmoins dynamique (+14,3 % sur un an en mai). D'ici la fin de l'année, et sous l'hypothèse d'un cours du baril de Brent figé sur la période de prévision (72 €), l'inflation refluerait quelque peu pour atteindre un peu moins de 4,5 % sur un an en décembre (► **figure 1**). Ce reflux traduirait principalement des « effets de base », compte tenu de la vive dynamique des prix à la consommation un an plus tôt (► **figure 3**), surtout dans l'alimentation. L'indice des prix à la consommation continuerait de progresser ainsi moins rapidement qu'il y a un an. En moyenne annuelle, l'inflation s'élèverait à 5,0 % en 2023, après 5,2 % en 2022 (► **figure 2**).

Au mois le mois, les évolutions relativement heurtées de l'inflation d'ensemble résulteraient de celles de l'inflation énergétique, là aussi par effet de base, du fait des forts mouvements à la hausse ou à la baisse des prix de l'énergie au second semestre 2022 (amplification puis réduction progressive de la remise à la pompe, renchérissement des carburants dans le contexte des grèves dans les raffineries, baisse du cours du pétrole et du gaz fin 2022). De fait, les prix à la consommation des produits énergétiques resteraient globalement stables d'ici la fin de l'année. En particulier, sauf évolution majeure du prix du gaz sur le marché européen, la fin au 1<sup>er</sup> juillet 2023 des tarifs réglementés de vente (TRV) sur le gaz, et par conséquent du bouclier tarifaire, n'impliquerait pas de mouvement particulièrement marqué des prix. En effet, les TRV résultant du bouclier tarifaire du gaz se situent actuellement aux alentours des tarifs moyens sans gel tarifaire. Quant aux prix à la consommation de l'électricité, ils seraient stables en prévision, aussi bien les TRV de l'électricité, conformément au bouclier tarifaire en vigueur, que les prix des offres de marché, sous l'hypothèse de stabilité du prix de l'électricité sur le marché européen.

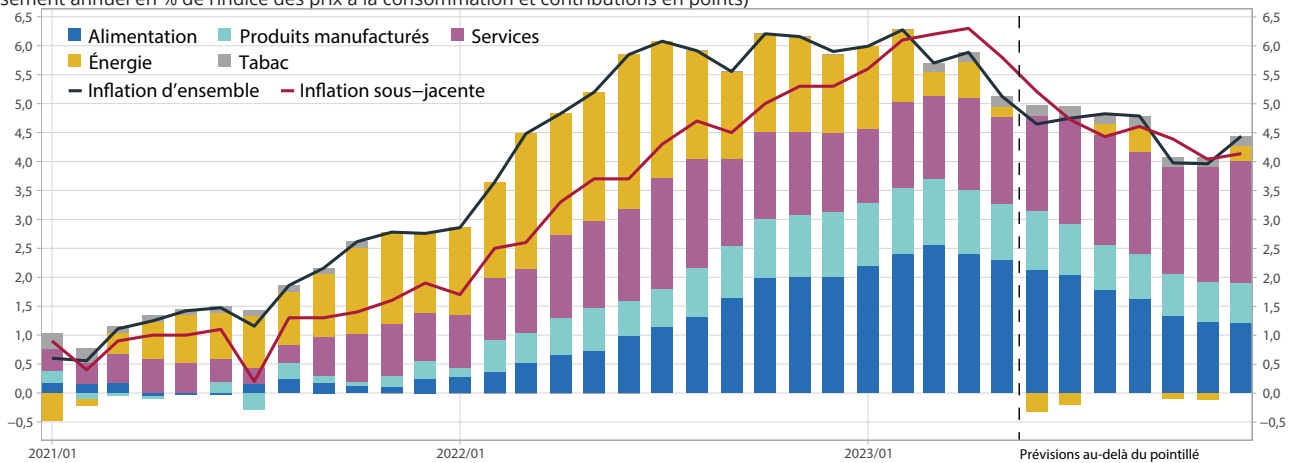
Dans l'alimentation, principale contributrice à l'inflation d'ensemble depuis septembre 2022, les prix ralentiraient tout au long de la période de prévision. Ils ont été notamment portés ces derniers trimestres par la hausse soutenue des prix à la production des industries agroalimentaires (IAA). Ce dynamisme illustre pour partie les délais de transmission des prix tout au long de la chaîne allant de la branche agricole aux IAA puis aux distributeurs, mais aussi de possibles comportements de marge (► **éclairage**). En prévision, au regard du repli des cours mondiaux des matières premières alimentaires et énergétiques, les prix à la production des IAA pourraient nettement ralentir voire fléchir du fait du moindre coût de leurs intrants et d'un retour graduel de leur marge unitaire à leur niveau de long terme. Les prix à la consommation des produits alimentaires ralentiraient à leur tour d'ici fin 2023. Le contexte de renégociations entre producteurs et distributeurs pourrait accentuer ce mouvement, même si l'impact en est incertain dans son ampleur et sa vitesse, dépendant notamment de l'écoulement du stock des produits concernés. La prévision du prix des produits frais est entourée d'une forte incertitude en raison des aléas climatiques. L'inflation alimentaire diminuerait donc de moitié, passant de 14,3 % en mai à environ 7,5 % en décembre, le ralentissement des prix des produits alimentaires se joignant à l'effet de base résultant de leur vif dynamisme un an auparavant.

S'agissant des produits manufacturés, l'inflation diminuerait par effet de base principalement, atteignant 3 % sur un an d'ici la fin 2023. Les prix des produits manufacturés ralentiraient, dans un contexte de prix à la production (hors IAA et hors énergétiques) qui iraient en diminuant dans les secteurs concernés. En mai, les enquêtes de conjoncture montraient ainsi un net recul du solde d'opinion relatif à l'évolution prévue des prix de vente dans l'industrie (► **encadré**). À l'inverse, les services pèseraient de plus en plus dans l'inflation d'ensemble et en deviendraient les premiers contributeurs dès l'été. Le glissement annuel des prix des services passerait ainsi de 3,0 % en mai à 4,2 % en décembre. Cette augmentation de plus d'un point traduirait notamment la hausse des coûts salariaux, compte tenu des revalorisations successives du Smic au cours du premier semestre 2023 (en janvier et en mai). Elle refléterait également la transmission, plus lente, du renchérissement passé des intrants (par exemple dans les prix des services de restauration, l'impact retardé du fort dynamisme des prix à la production des produits agroalimentaires). Par ailleurs, le prix des services de santé augmenterait en novembre, du fait de la revalorisation de la tarification des médecins généralistes.

Du fait du reflux de l'inflation des produits alimentaires hors frais et de celle des produits manufacturés, l'inflation sous-jacente diminuerait progressivement. Elle se situerait ainsi fin 2023 un peu au-dessus de 4 % sur un an. ●

## ► 1. Inflation d'ensemble et contributions par poste

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)



Lecture : en avril 2023, l'inflation d'ensemble s'élevait à 5,9 %. L'alimentaire y contribuait à hauteur de 2,4 points tandis que les produits manufacturés y contribuaient à un peu plus d'un point.

Source : Insee.

## ► 2. Inflation d'ensemble passée et prévue

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)

Regroupements IPC* (pondérations 2023)	avril 2023		mai 2023		juin 2023		sept. 2023		déc. 2023		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2022	2023
<b>Alimentation (16,2 %)</b>	<b>15,0</b>	<b>2,4</b>	<b>14,3</b>	<b>2,3</b>	<b>13,2</b>	<b>2,1</b>	<b>9,9</b>	<b>1,6</b>	<b>7,4</b>	<b>1,2</b>	<b>6,8</b>	<b>11,8</b>
produits frais (2,4 %)	10,6	0,3	10,7	0,3	10,2	0,2	6,6	0,2	7,6	0,2	7,7	9,6
autres produits alimentaires (13,9 %)	15,8	2,1	14,9	2,0	13,8	1,9	10,4	1,5	7,3	1,0	6,6	12,2
<b>Tabac (1,9 %)</b>	<b>9,4</b>	<b>0,2</b>	<b>9,8</b>	<b>0,2</b>	<b>9,8</b>	<b>0,2</b>	<b>9,8</b>	<b>0,2</b>	<b>9,8</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>8,0</b>
<b>Produits manufacturés (23,2 %)</b>	<b>4,6</b>	<b>1,1</b>	<b>4,1</b>	<b>1,0</b>	<b>4,3</b>	<b>1,0</b>	<b>3,3</b>	<b>0,8</b>	<b>3,0</b>	<b>0,7</b>	<b>3,0</b>	<b>3,9</b>
habillement–chaussures (3,4 %)	2,7	0,1	2,6	0,1	4,6	0,2	4,1	0,1	4,1	0,1	2,7	3,5
produits santé (3,8 %)	-0,5	0,0	-0,6	0,0	-0,6	0,0	-0,7	0,0	-0,7	0,0	-1,2	-0,6
autres produits manufacturés (16,0 %)	6,2	1,0	5,6	0,9	5,4	0,9	4,2	0,7	3,7	0,6	4,1	5,1
<b>Énergie (8,6 %)</b>	<b>6,8</b>	<b>0,6</b>	<b>2,0</b>	<b>0,2</b>	<b>-2,9</b>	<b>-0,3</b>	<b>4,9</b>	<b>0,4</b>	<b>2,9</b>	<b>0,2</b>	<b>23,1</b>	<b>3,7</b>
produits pétroliers (4,3 %)	-1,3	-0,1	-9,7	-0,5	-17,2	-1,0	-0,2	0,0	-1,7	-0,1	29,0	-4,6
<b>Services (50,1 %)</b>	<b>3,2</b>	<b>1,6</b>	<b>3,0</b>	<b>1,5</b>	<b>3,3</b>	<b>1,6</b>	<b>3,5</b>	<b>1,8</b>	<b>4,2</b>	<b>2,1</b>	<b>3,0</b>	<b>3,4</b>
loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères (7,4 %)	3,1	0,2	2,7	0,2	2,7	0,2	2,8	0,2	2,7	0,2	2,0	2,7
santé (6,4 %)	-0,5	0,0	-0,5	0,0	-0,5	0,0	-0,2	0,0	1,6	0,1	-0,1	0,0
transports (3,0 %)	9,6	0,2	8,0	0,2	8,8	0,2	5,9	0,1	7,6	0,2	10,4	8,5
communications (2,1 %)	-1,5	0,0	-1,3	0,0	-1,3	0,0	-1,2	0,0	0,9	0,0	0,6	-0,8
autres services (31,2 %)	3,9	1,2	3,7	1,2	4,0	1,3	4,7	1,5	5,0	1,6	3,7	4,2
<b>Ensemble (100 %)</b>	<b>5,9</b>	<b>5,9</b>	<b>5,1</b>	<b>5,1</b>	<b>4,6</b>	<b>4,6</b>	<b>4,8</b>	<b>4,8</b>	<b>4,4</b>	<b>4,4</b>	<b>5,2</b>	<b>5,0</b>
Ensemble hors énergie (91,4 %)	5,8	5,3	5,5	4,9	5,5	5,0	4,8	4,3	4,6	4,2	3,6	5,2
Ensemble hors tabac (98,2 %)	5,8	5,7	5,0	4,9	4,6	4,5	4,7	4,6	4,3	4,3	5,3	5,0
<b>Inflation « sous-jacente » (60,6 %)**</b>	<b>6,3</b>	<b>3,7</b>	<b>5,8</b>	<b>3,4</b>	<b>5,2</b>	<b>3,1</b>	<b>4,6</b>	<b>2,8</b>	<b>4,1</b>	<b>2,5</b>	<b>3,9</b>	<b>5,1</b>

■ Prévisions.

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble.

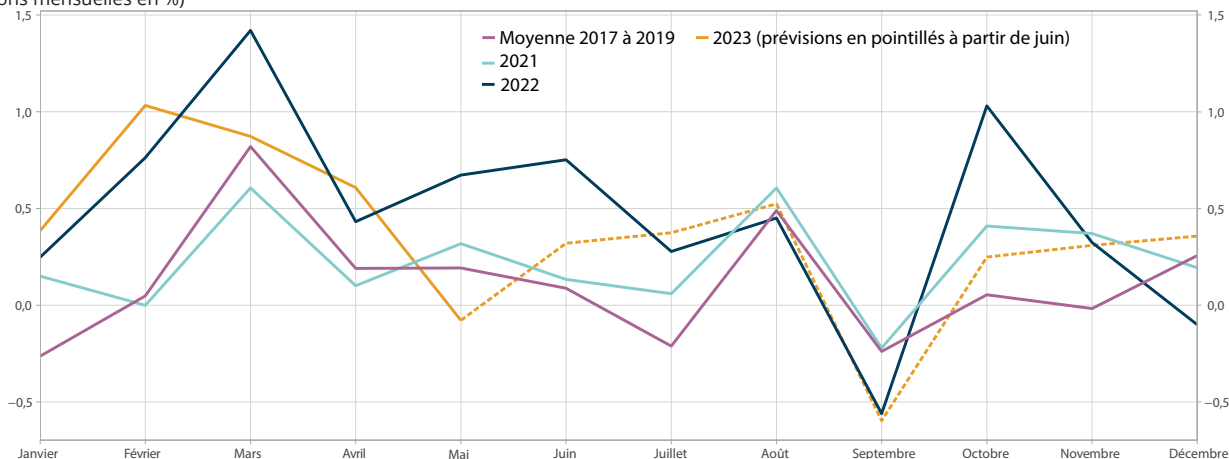
\* Indice des prix à la consommation (IPC).

\*\* Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Source : Insee.

# Conjoncture française

## ► 3. Comparaison des variations mensuelles de l'inflation d'ensemble de 2021 à 2023 et en moyenne 2017-2019 (variations mensuelles en %)



Lecture : en janvier 2023, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,4 % par rapport au mois précédent. En 2021 et en 2022, cette augmentation était aux alentours de 0,2 %. En moyenne 2017-2019, cette variation mensuelle baissait de 0,3 %.

Source : Insee.

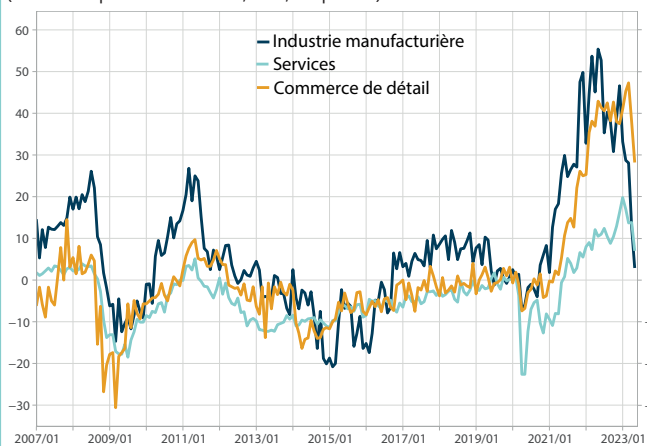
## Les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises suggèrent une atténuation des pressions inflationnistes

Les enquêtes de conjoncture de mai 2023 montrent un repli, dans tous les secteurs d'activité, des soldes d'opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution probable de leurs prix de vente au cours des trois prochains mois. Dans l'industrie manufacturière en particulier, ce solde d'opinion recule nettement depuis quelques mois et retrouve en mai son niveau de début 2021. Dans le commerce de détail et les services, ce solde se replie également, après avoir atteint des niveaux historiquement élevés au premier trimestre (► figure 4a).

Par ailleurs, depuis fin 2022, l'Insee a adapté le questionnement de ses enquêtes de conjoncture pour connaître les comportements des entreprises dans le contexte de hausse des prix de l'énergie. Parmi les modalités de réponses proposées, l'augmentation des prix de vente reste la réaction la plus fréquemment citée (47 %) dans l'industrie manufacturière s'agissant des trois derniers mois. Mais en revanche, concernant les trois prochains mois, la proportion d'entreprises envisageant d'augmenter leurs prix de vente dans le contexte énergétique actuel baisse nettement pour revenir à 31 %. Elle se situe ainsi en deçà de la part d'entreprises (41 %) projetant d'adapter leurs méthodes de production au cours des trois prochains mois (► figure 4b). ●

### ► 4a. Soldes d'opinion sur les évolutions des prix de vente au cours des trois prochains mois

(soldes d'opinion mensuels, CVS, en points)

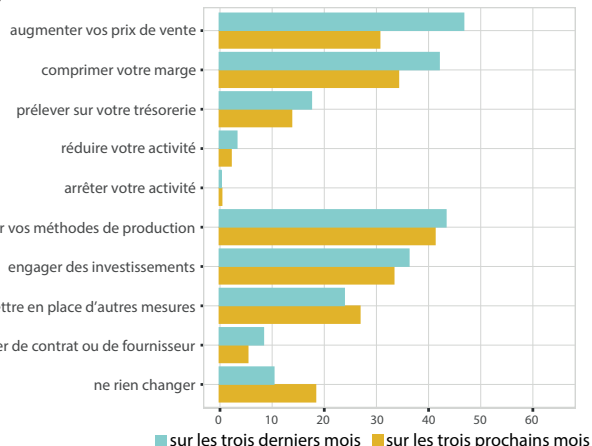


Dernier point : mai 2023.

Source : enquêtes mensuelles de conjoncture, Insee.

### ► 4b. Réaction des entreprises industrielles dans le contexte énergétique actuel

(en %)



Note : données collectées du 26 avril au 31 mai 2023.

Champ : industrie.

Source : enquêtes mensuelles de conjoncture, Insee.